



DGFIP : alerte sur le réseau, missions en danger, le 27 novembre mobilisons nous !

"Il n'y a pas de plan secret, il n'y aura pas de fermetures massives de trésoreries mais une adaptation du réseau à quelques réalités locales". C'est la réponse que la DGFIP, par la voix de son directeur, a fait à la CGT lorsqu'elle a été interrogée sur une information dévoilée dans les médias annonçant la fermeture de 80 trésoreries début septembre.

A peine quelques semaines plus tard, et à l'aune des faits, force est de constater qu'une volonté forte de fermer des trésoreries existe et que la DGFIP a bel et bien recommencé son travail de destruction du réseau.

Asphyxiées par le manque de moyens, étranglées par les suppressions d'emplois, les directions locales ont beau jeu de décréter que ces structures ne sont plus viables alors même que c'est la politique mise en place par la DGFIP qui génère cette situation.

De plus, dorénavant, pour la direction, il s'agirait de s'appuyer sur la nouvelle carte intercommunale qui entérine certaines fusions de communautés de communes et qui justifierait donc, à ses yeux, la nécessité de fermer les structures concernées. Tout simplement, sans autre débat...

Autant d'arguments qui ne cachent pas la nature réelle des motivations de la DGFIP : économiser en diminuant le nombre de structures. A tel point que dans une telle logique, on ne sait pas jusqu'où cela pourrait s'arrêter... En effet, à l'heure même où les crédits de fonctionnement fondent plus vite que la neige au soleil, aucun doute qu'en parallèle, c'est bien toute une partie du réseau de la DGFIP qui risque de disparaître.

Autant d'éléments qu'il est nécessaire de mettre en parallèle avec les réflexions menées sur « l'acte III de la décentralisation » prévu par le gouvernement pour l'été prochain. A ce jour, rien n'est officiellement connu mais une chose est vraisemblable : le renforcement du pouvoir des régions. A ce titre, les hypothèses sont nombreuses... Certaines iraient jusqu'à permettre aux régions d'avoir une autonomie fiscale relativement importante.

Il est évidemment trop tôt pour pouvoir se prononcer sur les choix retenus mais certains sont bien porteurs de dangers pour le rôle de l'Etat dans la société et donc, par conséquent, pour la DGFIP et son réseau. Alors même que celle-ci est encore présente sur l'ensemble du territoire, là où la Réforme de l'administration territoriale de l'Etat (REATE) a déstructuré nombre d'autres administrations.

La CGT n'a de cesse de le rappeler : avant d'aller plus loin en la matière, il est important de procéder à un état des lieux complet pour permettre au débat d'avoir réellement lieu.

D'ores et déjà, c'est bien à une réduction du réseau et à sa dévitalisation auxquelles nous assistons.

Pour la CGT, ce n'est pas admissible ! Il s'agit bien de construire un réseau au plus proche des usagers de tout type (Particuliers, Professionnels, Elus, etc.) et prenant en compte les besoins sociaux des territoires.

Il s'agit bien que la DGFIP mette les moyens nécessaires en terme d'emplois pour le faire vivre et assurer l'égalité des citoyens.

Montreuil, le 16 novembre 2012

Syndicat national CGT Finances Publiques

Case 450 ou 451

263 RUE DE PARIS 93514 MONTREUIL CEDEX

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr • dgfip@cgt.fr

• Tél : 01.55.82.80.80 • Fax : 01.48.70.71.63

**POUR IMPOSER D'AUTRES CHOIX
SUR LE MAILLAGE TERRITORIAL,
MOBILISONS NOUS LE 27 NOVEMBRE !**